

# Politique

## Les subventions culturelles souffrent d'un déficit de contrôle

L'utilisation des subventions dans le secteur culturel, en Fédération Wallonie-Bruxelles, n'est pas contrôlée efficacement, selon un audit de la Cour des comptes. Il en découle que *"des décisions de refus d'agrément, de reconnaissance ou de contrats-programmes sont marginales"*. Par ailleurs, *"les reconnaissances sont renouvelées quasi automatiquement ces dernières années"*. Il en résulte une *"limitation du mouvement des opérateurs et un report des évaluations"*.

Le système de subventionnement s'apparente dès lors à *"l'administration de subventions dévolues aux opérateurs reconduits plutôt qu'à une véritable gestion du subventionnement"*, souligne la Cour. L'audit pointe une série d'éléments problématiques parmi lesquels l'absence de code des matières culturelles pourtant annoncé ces dernières années dans les déclarations de politique communautaire et le contrat d'administration. (Belga)